

Laurence LOMBARD  
Organisatrice de la formation « Toucher et bouger pour apprendre »  
2798 route de Tarare  
LIERGUES  
69400 PORTE DES PIERRES DOREES  
06 52 86 16 79  
[deuxailesetdemain@gmail.com](mailto:deuxailesetdemain@gmail.com)



**JOURNEE DE FORMATION**  
**« Toucher et bouger pour apprendre »**  
**Incluant des activités kiné-tactiles**

Le programme MISP, à côté de la « Routine de massage » de base, intègre des activités kiné-tactiles destinées à aider les enfants à utiliser leur corps dans le cadre de leur développement.

Nous invitons les parents, éducateurs et enseignants à intégrer les activités kiné-tactiles à tous les champs d'apprentissage.

Cette journée de formation est destinée à aider tous les intervenants à prendre connaissance de l'importance du toucher et du mouvement dans le développement de l'enfant et à les initier à certaines activités ainsi qu'aux principes de base pour les créer et les mettre en pratique dans leurs propres enseignements. Cette formation répond aux demandes des professeurs et des parents qui souhaitent comprendre pourquoi les enfants apprennent mieux lorsqu'ils bougent et se touchent.

**PUBLIC**

Enseignants, parents, éducateurs et instructeurs MISP

**PROGRAMME**

- Histoire du MISP
- Le respect
- Le mouvement
- L'influence du toucher et du mouvement sur le cerveau
- La stimulation sensorielle et le système nerveux
- Les étapes principales du développement de l'enfant
- L'imagination
- Les principes de base pour l'élaboration des activités kiné-tactiles
- Le toucher, le mouvement, le massage et les matières scolaires
- Les activités en fonction des groupes d'âges et en respect avec le développement psychologique des enfants
- Les activités (rimes et chansons, jeux kiné-tactiles, jeux de balles, massage Météo, massage chenille....)
- Les conditions de mise en place des activités kiné-tactiles
- L'enfant aux besoins particuliers
- La protection de l'enfance
- Informations destinées aux Directeurs, enseignants, parents, responsables éducatifs

**PEDAGOGIE**

Alternance entre la théorie, des jeux d'apprentissage, des activités en groupe, la création d'activités...

De nombreux types de supports sont utilisés : écrits, visuels, tactiles, balles, bâtons...

Une attestation de présence sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Sylvie Héту et Mia Elmsäter : « Touch in schools » - Ur Publications & Programmes - 2010

Howard Gardner – « Les Intelligences Multiples » - Retz - 2005

Daniel Goleman – « L'Intelligence émotionnelle » - Robert Laffont - 1997

Pascale Toscani – « Apprendre avec les neurosciences » - Chronique Sociale – 2013

Pascale Toscani – « Les neurosciences au cœur de la classe » - Chronique Sociale - 2014

A. Sébire & C. Pierotti – Pratiques corporelles de bien-être – EP&S - 2013

Margot Sunderland – « La science au service des parents » – Hurtubise, 2016

Albert Soesman – Les 12 sens – Triades - 2010

Ashley Montagu – « La peau et le toucher » - Seuil - 1971

Tiffany Field – « Les bienfaits du toucher » - Payot – 2001

Kerstin Uvnas Moberg – Ocytocine – Le Souffle d'Or - 2006

Rudolph Steiner – « L'énigme des tempéraments » - Triades – 2007

## **FORMATRICE**

Nadine Denard est psychomotricienne, formatrice en ressources de relations empathiques pour de nombreux organismes et formatrice Internationale MISA.

Vous pouvez la joindre au 06 87 30 62 08, lui envoyer un mail à [ndenard.misa@gmail.com](mailto:ndenard.misa@gmail.com), consulter son site internet [www.ndenardpsychomot.com](http://www.ndenardpsychomot.com) et

la suivre sur Facebook : Nadine Denard Massage école et en famille MISA.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Prévoir :

- des vêtements souples et confortables.
- de quoi prendre des notes si vous le souhaitez. Un support papier vous sera distribué dès le début de la formation.

**Date : Mardi 9 février 2021** de 8h30 à 17h30

**Lieu : Maison des Familles**

Salle Rhône

52 cours Charlemagne

69002 LYON

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Formation Toucher et bouger pour apprendre**  
**Animée par Nadine DENARD**

**Date:** Mardi 9 février 2021 de 8h30 à 17h30

**Lieu :** Maison des Familles  
Salle Rhône  
52 cours Charlemagne  
69002 LYON

**Tarifs :**     **150 € TTC** Instructeur MISP adhérent MISA France pour l'année en cours  
                  **190 € TTC** Tout public  
                  **315 €** Si vous êtes salarié d'association ou d'entreprise et que votre employeur finance ou vous rembourse sur facture.

Toute demande de prise en charge par un organisme financeur est à déposer au moins un mois et demi avant le début de la formation.

Dans le cas d'une demande de prise en charge, je vous prierai de bien vouloir me faire parvenir un chèque d'un montant de 150 € (qui ne sera pas encaissé et qui vous sera restitué le premier jour de formation) dans le cas d'une acceptation de votre prise en charge et qui sera encaissé si vous vous auto-financez cette formation.

Nom: .....

Prénom : .....

Date d'obtention de la Certification MISP (Merci de joindre une copie de votre attestation de formation MISP)  
.....

Profession : .....

Adresse.....  
.....

Courriel : .....

Tél : ..... Portable : .....

**Merci de joindre à ce bulletin (pages 3 et 4 exclusivement), un chèque d'arrhes de 50€ qui sera encaissé à réception ainsi que le chèque du montant correspondant au complément de la formation. Ce dernier sera encaissé la semaine précédent le début de la formation.**

Les chèques seront à établir à l'ordre de : **Deux ailes et demain**

Numéro du chèque 1 : ..... Banque : .....

Numéro du chèque 2 : ..... Banque : .....

Vous avez également la possibilité de régler votre formation par **virement bancaire**. Dans ce cas, merci de le préciser en amont afin que vous soit transmis le RIB de l'association Deux ailes et demain.

Le présent bulletin d'inscription et les chèques sont à envoyer par voie postale à :

**Laurence LOMBARD**  
**2798 Route de Tarare – LIERGUES – 69400 PORTE DES PIERRES DOREES**

A compter de la date de signature de ce présent bulletin, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Le cas échéant, vous devrez en informer Laurence LOMBARD par courrier postal.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session dans le cas où toutes les conditions (nombre de participants, organisation du lieu, etc.) ne seraient pas réunies.

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des **modalités de dédit ou d'interruption de formation** figurant en annexe du présent document.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

**Date :**

**Signature :**

# Autorisation exploitation droit à l'image

Je, soussigné(e), Prénom) .....(NOM).....

Demeurant Adresse.....  
Code postal....  
Ville .....

Né(e) le : .....à.....

Autorise Nadine DENARD, formatrice internationale MISA, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la formation qui a lieu le..... à .....

N'autorise pas Nadine DENARD, formatrice internationale MISA, à reproduire et à exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la formation qui aura lieu le ..... à .....

Nadine DENARD pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Pour une durée de : 10 ans,
- Sur les territoires : monde, tous pays,
- Sur tous les supports matériels et immatériels.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Fait à ....., le .....

**Signature**

## Annexes au Bulletin d'inscription

### 1. Modalités de dédit ou d'interruption de formation

Un empêchement qui vous interdirait de participer à la formation à la date prévue est toujours possible.

Si vous ne pouvez y assister, annulez votre inscription dans les délais requis.

Vous éviterez ainsi des frais et permettrez de libérer une place au bénéfice d'une autre personne sur liste d'attente.

*ATTENTION : Tout report ou toute annulation doit obligatoirement être faite par écrit.*

Si vous annulez votre formation ou reportez votre formation plus de 45 jours avant la date de formation, vos 50€ versés à titre d'arrhes pourront, à votre demande, vous être reversés ou bien être conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation.

L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 45 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués. Ils seront conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation suivie dans un délai de deux ans. L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 15 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués ni conservés pour une prochaine formation.

NB : Il est entendu que pour toute annulation ou report dû à un cas de force majeure justifié (maladie, accident, deuil, etc.), les 50€ d'arrhes versés au moment de l'inscription seront intégralement remboursés.

En cas d'empêchement pour des raisons médicales, un certificat médical doit spécifier l'incapacité à suivre la formation.

Tout remboursement sera effectué dans un délai de deux mois à réception de la demande écrite, et le cas échéant, des justificatifs.

#### **Cas d'abandon en cours de la formation**

Toute formation commencée et abandonnée en cours, du fait du stagiaire, quel que soit le motif est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Cependant, en cas d'absence justifiée par des raisons médicales ou en cas de force majeure, la formation pourra être reportée, dans la limite des places disponibles.

## 2. Comment venir jusqu'au lieu de formation:

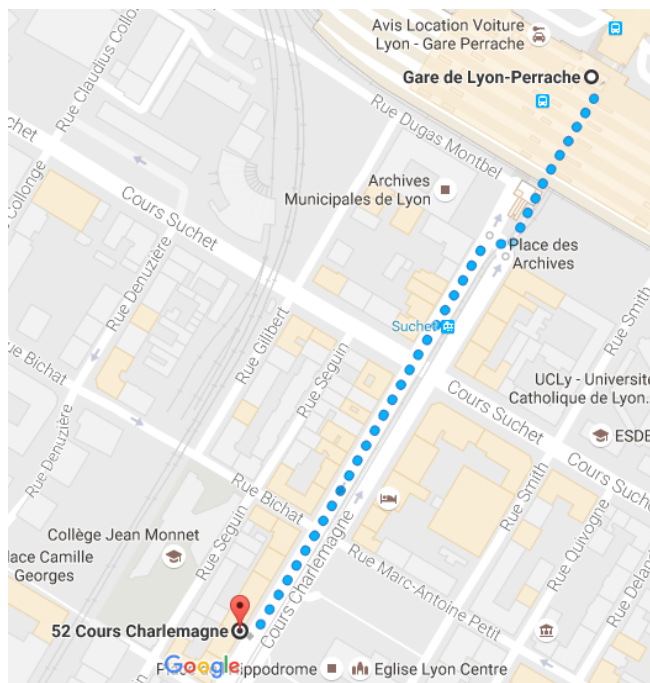
**La formation aura lieu** à La Maison des Familles (Salle Rhône)

52 cours Charlemagne

69002 LYON

- **Pour venir à la formation:**

- En train : Gare SNCF de Lyon Perrache à 10 mn à pied du lieu de formation.



- J'attire votre attention sur le fait que nous nous trouverons dans Lyon et que de ce fait, le stationnement des véhicules est payant. Bonne nouvelle !!! La formation ayant lieu un dimanche, le stationnement est gratuit...
- La station de **métro** la plus proche est **Perrache** (ligne A).
- Lyon bénéficie d'un réseau assez conséquent de « vélov ». N'hésitez-pas. Lyon est une très belle ville. Si vous optez pour ce mode de transport, vous aurez l'occasion de la voir sous un autre jour.  
<http://www.velov.grandlyon.com/>
- **Hébergement** :  
Lyon étant une ville de très grande taille, si vous avez besoin de réserver une chambre d'hôtel, je vous invite à prendre les renseignements nécessaires auprès de l'Office du Tourisme de Lyon :  
<http://www.lyon-france.com/Ou-dormir>
- Repas du midi : habituellement, Nadine et moi-même déjeunons dans un restaurant des alentours. Les stagiaires sont conviés à déjeuner en notre compagnie s'ils le souhaitent. Dans le cas contraire, vous pouvez apporter votre repas et le prendre dans la salle de formation.
- Je prévois de petits encas lors des pauses. Merci de me spécifier si vous avez des intolérances ou des allergies alimentaires.
- Prévoyez de quoi prendre des notes pendant la formation : feuilles et stylo.

Je vous dis à bientôt et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Laurence LOMBARD

06 52 86 16 79

[deuxailesetdemain@gmail.com](mailto:deuxailesetdemain@gmail.com)

2798 route de Tarare

LIERGUES 69400 PORTE DES PIERRES DOREES